

R.P.I DE CARREPUIS

Compte rendu de la réunion du conseil d'école du 14 octobre 2022,
qui s'est tenue à l'école de Roiglise à 17h45,
sous la présidence de Mr Antiochus

Présents :

- les maires : Messieurs Keller (Carrépuis), LEFEVRE (Rethonvillers), Madame DACQUET (Adjointe au maire de Champien)
- la déléguée de communes : Madame Delaine (Roiglise)
- les délégués de parents d'élèves : Mesdames GOMEZ, MALLET, MARTEAU et Messieurs DALLANCON, MARIE
- les enseignant(e)s : Mesdames BAUDHUIN, BROCHU, MARIE, Messieurs ANTIOCHUS et CALAS

Excusés :

- Monsieur PREDINAS Inspecteur de l'Education nationale
- Les maires : Madame Levert , Messieurs BASSET, FARDEL
- Les parents d'élèves : Mesdames GRESSIER, OMNES, Monsieur DELAINE

Mr Antiochus ouvre la séance à 17h55.

A l'ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école et fusion des conseils d'école.

L'assemblée vote à l'unanimité la fusion des conseils d'école en un seul nommé conseil d'école du RPI.

2. Lecture du compte rendu de la précédente réunion

Le compte rendu est approuvé.

3. Les effectifs :

CHAMPIEN	PS 15 MS 9
ROIGLISE	CE1 5 CE2 10
VERPILLIERES	GS 13
RETHONVILLERS	CP 8
CARREPUIS	CM1 8 CM2 9

Soit 77 élèves

Mr Calas fait le constat d'un creux démographique pour cette année et aussi d'un manque d'assistantes maternelles. Mr Calas précise également qu'il n'y aura pas, pour l'instant, cette année, d'ouverture aux tout-petits vu l'effectif important de 24 élèves.

4. Le protocole sanitaire :

La rentrée a été normale. Au regard de la situation sanitaire, le niveau "socle" est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national : pas de restriction pour l'EPS, brassage possible. Le maintien des règles d'hygiène est recommandé : lavage des mains et désinfection régulière des locaux.

5. Règlement intérieur

Les points importants :

- Fréquentation scolaire : faire connaître, sans délai, les motifs de l'absence. Elle doit être justifiée dès la première demi-journée, par mail, l'ENT ou par un mot écrit. Dès quatre demi-journées d'absences non justifiées, le directeur informe l'inspecteur d'académie.
- Le dialogue avec les familles et les enseignants est assuré dans chaque école
- L'usage des locaux, hygiène et sécurité : responsabilité des mairies

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux parents avec la Charte de Laïcité, par mails, avec un retour écrit de la réception des documents et d'un émargement.

6. PPMS

Trois exercices ont été réalisés : incendie, confinement et attentat-intrusion. Les exercices se sont bien déroulés. L'entraînement à ces exercices se fait sous forme de jeux pour les plus petits. De ce fait, ces derniers ne sont pas toujours assez réactifs.

7. Les projets de l'année :

Les projets communs :

- la traditionnelle photographie en début d'année. A noter, les prix n'ont pas été augmentés, selon le choix des enseignants
- les écoles de Carrépuis et Roiglise sont allés à la piscine en septembre et octobre. Trois séances ont été annulées à cause d'un problème de chauffage. Lors d'une autre séance, la douche était froide.
- Les écoles de Rethonvillers et Verpillières commenceront leurs séances

en période 5 (mai/juin).

A noter : quelques personnes du conseil se plaignent du tarif excessif de l'entrée de la piscine, soit 7 euros.

– Les écoles sont affiliées à l'USEP. Deux rencontres sont prévues.

La journée olympique réservée au cycle 3 aura lieu à Samara le 21 Juin 2023.

– Le 15 novembre, nous irons à la Cité des sciences à La Villette : 1 atelier par classe et une visite libre sont prévus. Le premier atelier débutant à 10h15, l'heure de départ sera confirmée aux parents prochainement.

– Les écoles de Carrépuis, Roiglise, Rethonvillers et Verpillières sont inscrites à "Ecole et cinéma" : 3 films au programme à visionner.

– Le projet "tennis " sera reconduit également. Les enfants de Champien pourront se rendre au Club de Roye. Pour les autres, l'intervenant se déplacera dans les écoles.

– Projet musical Rethonvillers et Roiglise :

Une chanteuse/instrumentiste a pris en charge les enfants dans le cadre de la représentation d'un conte musical au théâtre de Roye début janvier. Les enfants seront sur scène avec ceux de l'école Fontaine afin d'interpréter les chants appris durant ce projet.

– Sortie spectacle de marionnettes le 7 mars au centre-socio culturel pour les cp-cm2

– Projet école de Carrépuis

Développement durable /ECHOS D'ESCALES

Nous avons décidé de reconduire l'opération "Échos d' escales" menée en partenariat avec la fondation TARA Océan. Pour mémoire, il s'agit d'un projet pluridisciplinaire permettant de travailler autour des objectifs de développement durable. Les élèves constituent un équipage partant en expédition virtuelle autour du globe et faisant escales dans différents ports choisis en amont par leurs soins. Chaque escale traite d'une problématique de développement durable locale faisant échos à des enjeux éco-citoyens.

Animations du SMITOM de ROSIERES EN SANTERRE :

Notre classe participera à différentes animations proposées par le SMITOM de ROSIERES EN SANTERRE

* L'atelier des branchés le 20/10 : cette animation permet d'approfondir les connaissances des élèves,

* Sachons choisir nos achats le 7/11 : après avoir abordé la notion de déchets et leur surproduction, les élèves sont mis en situation de faire

des choix de consommation.

* Composter, c'est pas sorcier le 27/11 : présent dans de nombreux jardins, le composteur permet de transformer une grande quantité de nos déchets en terreau. Mais en quoi consiste ce processus ?

Musique - période 3/4

Un projet de conte musical sera mené en partenariat avec l'école de musique de la communauté de communes du grand Roye et l'école Fontaine de Roye. Il s'agira d'une pièce rassemblant un chœur d'enfants ou d'adultes, des enfants narrateurs et comédiens et un ensemble orchestral.

– EPS

Dans la mesure du possible, les élèves valideront en natation :
l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité et en cyclisme : le Savoir Rouler à vélo.

– Projet école de Champien

Rencontre avec une plasticienne/écrivaine

Reconduction cette année du projet oiseaux/jardin avec François

– Projet école de Roiglise

Participation à la semaine du goût avec le club cuisine de Roiglise et à la Commémoration du 11 novembre à Champien

– Projet école de Rethonvillers

Pour sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire, un camping-car spécialement équipé interviendra au cours de l'année. (date à définir)

Dans l'attente de créneaux pour aller à la médiathèque de Nesle ou Ham si des places se libèrent.

– Projet école de Verpillières : projet "plantation de bulbes et autres fleurs ou légumes " en fonction des saisons pour agrémenter le "bac à fleurs" installé par la municipalité. Projet "recyclage de bouteilles en plastique" pour la réalisation de fleurs et autres matériaux pour décorer l'extérieur.

– La kermesse aura lieu le samedi 24 juin 2023. Le montant du bénéfice pour cette année est de 1315 euros. Les parents élus s'inquiètent de ne pas avoir d'informations des nouveaux membres concernant la suite de la kermesse.

- Un voyage en fin d'année sera organisé, la destination n'est pas encore définie. Il reste un avoir de 250 euros de la sortie annulée aux Ducales de Guise.

8. Les travaux dans les écoles :

Rethonvillers : la cour de l'école sera bitumée à la Toussaint.

Champien : la commune a donné son accord pour la création d'une aire de jeux.

9. Les transports scolaires

Suite à la réunion de rentrée avec les parents d'élèves, deux problèmes nous ont été rapportés :

- le bus passe parfois en avance et ne respecte pas les horaires de montée et de descente dans certains villages, oubliant ainsi de prendre des enfants ou alors les déposant à la garderie , alors que les parents n'étaient pas au courant.
- des enfants se retrouvent parfois seuls dans le bus à la fin du circuit.

Mr Keller informe qu'il s'est réuni avec le responsable de chez Perdigeon et les personnes concernées. " Si le bus part en avance, cela ne pose pas de problèmes dans la mesure où l'accompagnatrice a vérifié que tous les enfants étaient présents... Concernant l'accompagnement dans le bus, il n'y a pas d'obligation réglementaire imposant la présence d'un adulte dans les transports scolaires pour les moins de 6 ans. C'est une préconisation de la région pour assurer le bon déroulement du transport." Mr Keller demande que l'on s'adresse directement à lui, s'il y a de nouveaux dysfonctionnements dans le transport.

Autre remarque : retard récurrent le matin à l'école de Carrépuis.

En effet, l'arrêt des bus s'éternise parfois à l'école de Verpillières, à cause de bavardages entre les différents chauffeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

La secrétaire de séance

Mme Brochu

Le président de séance

Mr Antiochus